

CE N'EST PAS FINI!

Le Conseil constitutionnel a rendu son avis le 14 avril

maintenant la mesure des 64 ans inscrite dans la réforme des retraites.

Dans les heures qui ont suivi, le président de la République
a promulgué sa loi. Pour autant, la bataille n'est pas finie.
Un nouvel avis du conseil constitutionnel doit être rendu le 3 mai
sur un nouveau Référendum d'initiative partagée (RIP).

Dans le même temps, le niveau de rejet de cette réforme ne faiblit pas.

Les organisations syndicales appellent donc à une nouvelle journée de mobilisation

LE 1er MAI

En cette fête du Travail, la CFDT appelle l'ensemble des travailleurs et travailleuses à se mobiliser pour manifester leur refus des 64 ans et continuer à s'exprimer sur leur travail!

Retrouvez toutes nos revendications pour une réforme des retraites juste et solidaire sur : https://cfdt.fr/reforme-des-retraites

Ne pas jeter sur la voie publique - CFDT - Service Information Communication - Avril 2023 Imprimé sur papier recyclé.